ID: 011-200035855-20200617-20200073-DE

20200073

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAIS Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE:

AUTRES DOMAINES
DE COMPETENCES

SOUS-DOMAINE: AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES

OBJET:
Approbation du
rapport 2019 du
délégataire
du service
extérieur des

Pompes Funèbres

DES COMMUNES

Le nombre de délégués en service est de 71

Convocation du conseil en date du 3 juin 2020

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR RECEPTION PREFECTURE LE:

PAR PUBLICATION LE

PAR DELEGATION LE

Signature

Séance du Conseil Communautaire du 11 juin 2020 à 18 heures 30 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Présents: Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE. Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Eliane BOURGEOIS MOYER. BOUSQUET, Alain BOUSQUET. Sébastien Michel BROUSSE. Karole CAFFIER, Didier CALMETTES, Sandrine CAMPGUILHEM, Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES, Marie-Paule CAU, Sabine CHABERT, Véronique CORROIR. Gilbert COSTE. Claire DARCHY. François DEMANGEOT. Jean-Marc DEUMIER. Dominique DUBLOIS. Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE, Laurent FRAISSE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL, Préscillia GRANIER, Philippe GREFFIER, Bernard GRIMAUD, Evelyne GUILHEM, Philippe GUIRAUD. Frédéric Cédric JEANJEAN. Gérard LAMARQUE. LEMOINE. Didier MAERTEN, Cédric MALRIEU, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD, Benoît MERLIN, Pierre MONOD, Nathalie NACCACHE, Hubert NAUDINAT, Serge OURLIAC, Charles PAULY, Jacques PENNAVAIRE, Henri POISSON, Bruno POMART. Jean-Francois POUZADOUX. Christophe PRADEL. Martine PUEBLA, Jean-Pierre Jacqueline RATABOUIL, QUAGLIERI, Thierry ROSSICH, Jérôme SENAL, Isabelle SIAU, Régine SURRE, Marc TARDIEU, Gilles TERRISSON, Guy THOMAS, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL, Monique VIDAL, Giovanni ZAMAI.

Formant la majorité des membres en exercice.

Conseillers titulaires remplacés conseillers par suppléants : MERIC René Laurent FRAISSE. Bernard PECH par par Jacques PENNAVAIRE. Nicolas RAUZY Sébastien BOUSQUET. par Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER.

<u>Procurations</u>: Alain CARBON à Charles PAULY, Hubert CHARRIER à Jean-Marc DEUMIER, Thierry LEGUEVAQUES à Philippe GREFFIER, Thierry MALLEVILLE à Charles PAULY,

Absents: Javier DE LA CASA, Bruno PERLES.

Secrétaire de séance : Audrey GAIANI.

Envoyé en préfecture le 17/06/2020 Reçu en préfecture le 17/06/2020 Affiché le

VU l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ID: 011-200035855-20200617-20200073-DE

VU l'article L. 3131-5 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique,

VU les articles R. 3131-2 à R. 3131-4 du décret n°2018-1075 du décret du 3 décembre 2018 portant partie règlementaire du Code de la Commande Publique,

Monsieur le Président donne lecture du rapport annuel 2019 du délégataire du service extérieur des Pompes Funèbres qui lui a été adressé par la S.E.M.L. des Pompes Funèbres Intercommunales du Lauragais.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE le rapport annuel 2019 du délégataire service extérieur des Pompes Funèbres, présenté par la S.E.M.L. des Pompes Funèbres Intercommunales du Lauragais.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes de Castelnaudary et du Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

Castelnaudary, le 11 juin 2020

Le Président

Philippe GREFFIER